Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 13 (1983)

Heft: 3

Rubrik: Votre argent : questions réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

votre argent

questions réponses

Par le Service romand d'information du Crédit Suisse

Comment toucher l'AVS?

B.R. Bienne: Je vais bientôt toucher l'AVS. Des amis me conseillent de faire verser ma rente sur un compte bancaire. Quelles sont les raisons de cette préférence?

Une part importante des rentes AVS sont payées par mandat postal, ce qui vaut régulièrement aux rentiers la visite du facteur, fort sympathique en soi.

Mais, ce mode de versement ne va pas sans frais importants pour l'administration de l'AVS. En 1981, elle a versé des taxes aux PTT pour un montant de 22 millions de francs, ce qui représentait approximativement la rente annuelle de 2000 assurés ou encore la valeur des rentes servies pour une ville de l'importance de Sierre.

A cela s'ajoute que le versement de l'AVS — ou des retraites payées par des caisses de pension — sur un compte bancaire rapporte des intérêts.

Certaines banques, qui disposent de comptes-salaire, suggèrent qu'on y fasse effectuer le virement des rentes et pensions. Ce type de compte offre beaucoup d'avantages. Il permet de retirer de l'argent liquide lorsqu'il en faut. Le titulaire peut faire effectuer par la banque tous les paiements, réguliers ou occasionnels. Le «surplus» peut ensuite être viré à un compte d'épargne «3e âge» qui offre un taux d'intérêt préférentiel.

Tous ces avantages sont tels qu'ils plaident pour utiliser les services de la banque et pour décharger un peu les facteurs qui, souvent, trouvent porte close lors de leurs tournées!

Jouer à pile ou face

J.T. Fleurier: Mes petits-enfants m'ont demandé si je savais l'origine de l'expression «pile ou face» que j'utilise avec une pièce d'un franc comme enjeu lorsqu'il s'agit de désigner lequel sera chargé d'une besogne qui l'ennuie.

Reprenons notre bon Duneton (La Puce à l'oreille, qui vient de paraître en livre de poche). Il donne à ce propos de très intéressants détails historiques:

Les pièces antiques portaient d'un côté la tête de Janus, de l'autre le navire sur lequel il était arrivé en Italie. La chrétienté, ne pouvant se contenter de cette allusion païenne, grava une croix à l'avers de ses pièces, tandis que le revers, orné de motifs variables, devenait la pile, terme qui désignait aussi, dès 1258, le coin servant à frapper le revers.

De Charlemagne à l'époque contemporaine on joua donc à croix ou pile, deux termes qui furent longtemps synonymes d'argent.

Les successeurs de François Ier décidèrent de redonner une face aux pièces de monnaie, et choisirent naturellement la leur, remplaçant la croix par leur propre effigie. Mais le jeu conserva sa dénomination traditionnelle; Voltaire, raillant le pari de Pascal sur l'existence ou la non-existence de Dieu, disait encore: «N'allez pas tantôt me parler de jeu de hasard, de pari, de croix et de pile.»

Enfin on accorda les mots à la réalité de la frappe, et l'on joua à pile ou face. On y joue encore. Jeu fondamental qui élimine le doute, l'incertain... La pièce n'a toujours que deux côtés, elle retombe sur l'un ou sur l'autre. C'est oui ou non, la droite ou la gauche, la vie ou la mort... En somme elle fonctionne en «base 2», comme une machine électronique! Comme elle, il faut la programmer, décider d'abord que pile sera pour moi, face pour toi... Et si tout le travail des ordinateurs, avec leurs circuits formidables, n'était au fond que de gigantesques parties de pile ou face? Que sait-on! Un jour viendra peut-être où on leur apprendra aussi à tirer à la courte paille!

Qu'est-ce qu'un «prêt personnel»?

J. C. Sion: Y a-t-il une différence entre les «crédits à la consommation», «petits crédits», «crédits personnalisés», etc. Quelle est leur réelle importance?

La Banque Nationale Suisse, autorité en matière de définitions bancaires, parle exclusivement de «prêt personnel», expression qui englobe toutes les appellations que vous citez. Il s'agit de «prêts à remboursement échelonné, d'un montant maximum de Fr. 25 000.—, dont le coût est de 2 à 4% supérieur au taux habituellement fixé pour les crédits en blanc, qui sont accordés à des personnes physiques et qui doivent être remboursés par tranches régulières incluant les intérêts».

A fin 1981, on a dénombré 407 204 prêts de cette nature, accordés par 96 établissements bancaires, pour un montant total de 2,7 milliards de francs. La catégorie la plus importante de ces prêts portait sur des sommes de Fr. 10 000.— à Fr. 12 500.— dont on a dénombré 395 942. La moyenne s'est élevée à Fr. 6800.— par prêt personnel.

Du nouveau aux Avants

Un hôtel-pension pour convalescents et personnes âgées a ouvert ses portes début février aux Avants, la «Villa Marguerite». Les intéressés pourront y effectuer de courts ou longs séjours en chambres confortables et ensoleillées à 1 ou 2 lits. Soleil, calme, confort, nourriture saine. Salon de thé ouvert au public. Grand salon avec cheminée. Etablissement sans alcool. Infirmière visitante. A 150 m de la gare MOB. Pour plus de renseignements: tél. 021/61 69 15.

«La Gentiane» est à louer

On nous communique que les groupements de personnes âgées d'une certaine importance, les clubs, etc., peuvent louer cette maison de vacances située aux Diablerets, sans personnel ni pension. La maison compte 70 lits répartis dans 36 chambres à 1, 2 ou trois lits sur 3 étages. Pas d'ascenseur. Prix pour une semaine: Fr. 2500.— tout compris.

Renseignements et réservations auprès de M. Eric Staub, La Sapelle, 1099 Villars-Tiercelin, tél. 021/93 41 45.

Musique ancienne

Les **Concerts Saint-Laurent** offrent au public, pendant le mois de mars, cinq concerts de musique ancienne à l'église Saint-Laurent.

Le prix des places est de Fr. 15.— par concert (Fr. 12.— AVS). Abonnement pour les 5 concerts: Fr. 50.—.

Renseignements chez M. P.-A. Clerc, rue des Jardins 20, 1018 Lausanne, tél. 37 17 01, ou auprès de Mme Hélène Favez, 1411 Gossens, tél. 024/33 15 61.